

11/06/09 - Le Comité Scientifique travaille sur le changement climatique et ses impacts sur la gestion financière

Le Comité Scientifique de CAAM s'est réuni le 11 juin dernier sur le thème « le changement climatique : un enjeu pour les entreprises et les investisseurs ».

Rappelons que le Comité Scientifique est sous la Présidence d'Honneur de René Carron et la Présidence de Pascal Blanqué, Directeur de la gestion de CAAM Group.

Le changement climatique est aujourd'hui un enjeu important, pour les entreprises comme pour les investisseurs. Un nombre croissant d'entreprises intègre la question du changement climatique dans leur stratégie de développement (coût croissant des émissions de gaz à effets de serre, développement des énergies renouvelables, augmentation des événements climatiques extrêmes, etc.). Les investisseurs ont également des responsabilités dans ce domaine et un rôle à jouer dans la lutte contre ce danger réel.

Crédit Agricole SA a signé, fin 2008, les « Principes Climat » avec d'autres banques et sociétés d'assurances qui définissent un cadre afin de structurer leur politique en la matière et d'en rendre compte. Cet engagement a des impacts indirects au sein de chacun de ses métiers. Le Comité scientifique a examiné comment ils se traduiraient pour notre métier de gestionnaire d'actifs, que ce soit :

- au niveau de la prise en compte par nos analystes pour leurs recherches et décisions d'investissement,
- ou dans le cadre de nos responsabilités fiduciaires à encourager les entreprises à améliorer leur comportement, leur reporting et leur gouvernance concernant la gestion des risques et opportunités climatiques